

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2025-008

Séance du 07 Janvier 2025

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 18
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 23/12/2024
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 23/12/2024

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 janvier, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

POUVOIR

M. AKNIN Daniel a donné pouvoir à M. Baptiste COLLET

M. Jean DA COSTA a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Subvention Association « C'est chaud »

L'association basée à Saint Didier de Formans Chemin du Foulon (Monsieur Fred Gardette) propose le dimanche 06 avril 2025 une promenade sur les chemins de Saint Didier de Formans ponctuée de rencontres artistiques...Art land, musique, conte, théâtre de rue...

Il est proposé de leur octroyer une subvention de 500 € au titre de cette manifestation.

Le Conseil Municipal à l'unanimité après en avoir délibéré :

- RECONNAIT l'intérêt de cette demande.
- DIT qu'une subvention d'un montant de 500 € sera versée
- DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmise au Service de Gestion Comptable de Chatillon sur Chalaronne
- DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Préfecture de l'Ain

Ainsi fait et délibéré le 07 janvier 2025

Pour extrait conforme,
Le Maire Frédéric VALLOS

Le secrétaire de séance
Jean DA COSTA

